Appel de la Fédération SUD éducation : appelsudeduc31mars_2016-03-24-5-1.pdf **Un projet global toujours inacceptable** Ce texte, malgré quelques maigres reculs annoncés par le gouvernement, reste fondamentalement néfaste. Il continue de diminuer les droits des salarié-e-s et accroît la précarité, notamment des jeunes. – En facilitant les licenciements collectifs ou individuels, soi-disant pour embaucher plus facilement, – En remettant en cause les 35h par le biais des accords d'entreprise, – En s'affranchissant des contraintes liées à la loi au profit des accords d'entreprise, C'est l'idée même d'un droit qui protège les travailleur-euses qui est remis en cause par la « simplification » du code du travail qui deviendrait celui des droits humains au travail. **Poursuivre, amplifier la mobilisation en cours** Le 9 mars, un grand mouvement social est né. Cette initiative a démarré en dehors des canaux traditionnels avec le succès de la pétition contre la Loi travail. Le 9 mars nous étions des centaines de milliers de salarié-e-s et de jeunes dans la rue. Cela témoigne d'une mise en mouvement de la société, en premier lieu des lycéen-ne-s et étudiante-es à qui le capitalisme promet aujourd'hui un avenir fait de toujours plus de précarité. Les 17 et 24 mars la mobilisation de la jeunesse s'est amplifiée, avec des blocages croissants de lycées et de nombreuses AG dans les universités. Les mesures annoncées peuvent difficilement satisfaire la jeunesse : la loi n'offre que la perspective d'un CDI de plus en plus précaire, et la « garantie jeune » ne représente qu'un faible engagement financier de l'Etat. La répression du mouvement étudiant montre l'inquiétude du gouvernement. **Réussir le 31 mars, décider la poursuite du mouvement** C'est la date retenue de grève générale interprofessionnelle pour faire converger la mobilisation unitaire des syndicats de salarié-e-s (SOLIDAIRES, CGT, FO, FSU) et des organisations de la jeunesse. Dans nos établissements, nos villes, organisons la réussite massive de cette grève interprofessionnelle ; il nous faut donc tout mettre en œuvre pour faire converger toutes les luttes contre les mesures (état d'urgence, répression syndicale, etc.) et les réformes (collège 2016, déontologie des fonctionnaires, etc.) visant à soumettre les salarié-e-s aux choix économiques de ce gouvernement acquis au MEDEF. C'est une étape indispensable pour construire la mobilisation car nous savons qu'une journée de grève ne suffira pas à faire reculer le gouvernement.

La fédération SUD éducation appelle à la grève reconductible dès le 31 mars

et soutient toutes les initiatives telles que celle de la coordination nationale étudiante pour le 5 avril. **Fédération SUD Education**

Documents joints

appelsudeduc31mars_2016-03-24-5-1.pdf